



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUITE DE L'ÉVÈNEMENT GÉOLOGIQUE DU 28 AVRIL DERNIER APRES LA RUPTURE D'UN BOUCHON DANS LES ANCIENNES MINES D'ITXASSOU

à Pau, le 10 juin 2022

Le 28 avril dernier, la rupture d'un bouchon dans les anciennes mines d'Itxassou entraînait une pollution du Laxia et de la Nive. Après la prise des premières mesures conservatoires et la réalisation immédiates de prélèvements d'eau pour analyse, l'État continue sa surveillance du cours d'eau.

De nouveaux prélèvements ont été réalisés et analysés par Geoderis, opérateur de l'Etat. Ces analyses font état de la présence subsistante de sédiments contenant des métaux lourds.

Afin d'éviter tout risque sanitaire, l'arrêté interdisant la pêche sur le cours d'eau du Laxia est donc prolongé jusqu'à la fin de l'année.

Par ailleurs, le préfet des Pyrénées-Atlantiques rappelle que la baignade est interdite par arrêté municipal sur le Laxia et sur la confluence entre la Nive et le Laxia.

La préfecture des Pyrénées-Atlantiques rappelle qu'il n'y a aucun risque pour la consommation de l'eau potable, les captages étant situés à des emplacements non-impactés par la pollution.

Afin d'assurer le suivi de cette situation, de nouveaux prélèvements seront effectués dans les prochains mois.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64

